

Votre Contrat
Entreprise

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)

gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

No Contrat : 018282179
Adhésion : 047522665
No Client : OZ019381
MONSIEUR JOVAN GARIC

11 RUE DE LA CRIQUE

14360 TROUVILLE SUR MER

TILENCIA
40 RUE ALEXANDRE DUMAS
75011 PARIS

Le 22 Avril 2024

CERTIFICAT D'ADHESION

REGIME COLLECTIF SWISSLIFE SANTE ENTREPRISES CCN + BET (Syntec)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre votre certificat d'adhésion au contrat Swisslife CCN + BET (Syntec) conforme aux obligations conventionnelles de la branche professionnelle Bureaux d'études techniques, IDCC n° 1486, souscrit par votre entreprise TILENCIA au profit de la catégorie de personnel dont vous relevez et rappelée ci-dessous.

Ce document précise les garanties et prestations pour lesquelles vous et les bénéficiaires énoncés êtes assurés.

Date d'effet de l'adhésion 01/04/2024

Collège L'ensemble des collaborateurs de votre entreprise relevant de la catégorie : Personnels cadres et assimilés Art 2-1 et 2-2 de l'ANI du 17/11/2017 et personnel intégré à la catégorie cadre par convention

Garanties

- Type Santé
- Nature Les garanties du contrat s'inscrivent dans le cadre des dispositions législatives relatif aux contrats d'assurance complémentaire santé dits "contrats responsables" définis à l'article L.871-1 du Code de la Sécurité sociale et aux garanties minimales prévues par l'article L.911-7 du Code de la Sécurité sociale.
- Descriptif
 - Garantie obligatoire pour le salarié
 - Garantie obligatoire pour ses ayants droit

Mode de paiement Les cotisations sont dues par l'entreprise contractante trimestriellement à terme échu.

Votre Contrat Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : **047522665**
Votre identifiant personnel : **OZ019381**

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)

gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

Liste des bénéficiaires

Bénéficiaire(s)*	Qualité	Date de naissance	Date d'entrée	N°sécurité sociale
GARIC JOVAN	Assuré Principal	26/02/1972	01/04/2024	172027511123678
GARIC ARTHUR	Enf non à charge	20/08/2002	01/04/2024	102087511362848
GARIC ADRIANA	Enf non à charge	29/01/2004	01/04/2024	204017511363968

* sous réserve du paiement de la cotisation correspondante et répondant à la définition de personnes à charge telle que précisée dans la notice d'information au contrat, jointe en annexe.

Votre Contrat
Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : 047522665
Votre identifiant personnel : OZ019381

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)
gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr
SwissLife
Prévoyance et Santé
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000
Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

GARANTIES ASSUREES ET MONTANT DES PRESTATIONS

COMPLEMENTAIRE SANTE

Table with 2 columns: ACTES, MONTANT DES PRESTATIONS

GARANTIE DE BASE HB70 DB70 OB70 MB70 P0

Table with 2 columns: Prestation exprimée en % des Tarifs de Convention y compris Sécurité Sociale, te Sociale. Rows include HOSPITALISATION Y COMPRIS MATERNITE with various medical services and their corresponding percentages or amounts.

En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile, pensez à vos garanties d'assistance (cf.bloc de garanties Assistance ci-dessous). De la garde des enfants de moins de 16 ans au portage de médicaments, ces services sont là pour vous accompagner.

Table with 2 columns: DENTAIRE, Rbt intégral. Rows include dental services such as Soins et prothèses, Soins dentaires, Inlays, Prothèses, Orthodontie, and Implantologie with their respective coverage percentages.

Avec le Forfait Prévention santé, bénéficiez d'actes de prévention dentaires pris en charge à 50% de la dépense dans la limite du forfait annuel.

Votre Contrat
Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : 047522665
Votre identifiant personnel : OZ019381

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)
gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr
SwissLife
Prévoyance et Santé
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000
Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

GARANTIES ASSUREES ET MONTANT DES PRESTATIONS

COMPLEMENTAIRE SANTE

ACTES	MONTANT DES PRESTATIONS
OPTIQUE	
. Equipements 100% santé * :	
Equipement (1 monture et 2 verres) entrant dans le cadre du panier de soins 100% santé (classe à prise en charge renforcée)	
(a) (b) - Renouvellement tous les 2 ans (c) :	
- Un équipement de 2 verres de classe A + monture de classe A	Rbt intégral
- Une monture de classe B (associée à 2 verres de classe A)	
Adulte	100 €
Enfant	80 €
. Equipements Adulte/Enfant hors 100% santé *	
Equipement (1 monture et 2 verres) entrant dans le cadre du panier libre (b) - Renouvellement tous les 2 ans (c) :	
. ADULTE (forfait par verre)	
Verres unifocaux, sphériques	
- Sphère de -6 à +6	80 €
- Sphère de -6,25 à -12 ou de +6,25 à +12	90 €
- Sphère de < -12 ou > +12	100 €
Verres unifocaux, sphéro-cylindriques	
- Cylindre <= +4, sphère de -6 à 0	90 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) <= +6	90 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) > +6	90 €
- Cylindre <= +4, sphère < -6	100 €
- Cylindre > +4, sphère de -6 à 0	110 €
- Cylindre > +4, sphère < -6	120 €
Verres multifocaux ou progressifs sphériques	
- Sphère de -4 à +4	140 €
- Sphère de < -4 ou > +4	150 €
Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques	
- Cylindre <= +4, sphère de -8 à 0	160 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) <= +8	160 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) > +8	170 €
- Cylindre > +4, sphère de -8 à 0	170 €
- Sphère de < -8	170 €
Monture	100 €
. ENFANT (forfait par verre)	
Verres unifocaux, sphériques	
- Sphère de -6 à +6	50 €
- Sphère de -6,25 à -12 ou de +6,25 à +12	85 €
- Sphère de < -12 ou > +12	90 €
Verres unifocaux, sphéro-cylindriques	
- Cylindre <= +4, sphère de -6 à 0	60 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) <= +6	60 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) > +6	80 €
- Cylindre <= +4, sphère < -6	90 €
- Cylindre > +4, sphère de -6 à 0	100 €
- Cylindre > +4, sphère < -6	110 €
Verres multifocaux ou progressifs sphériques	
- Sphère de -4 à +4	115 €
- Sphère de < -4 ou > +4	125 €
Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques	
- Cylindre <= +4, sphère de -8 à 0	135 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) <= +8	135 €
- Sphère > 0 et (Sphère et cylindre) > +8	145 €
- Cylindre > +4, sphère de -8 à 0	145 €
- Sphère de < -8	145 €
Monture	80 €

Votre Contrat Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : 047522665
Votre identifiant personnel : OZ019381

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)
gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000
Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

GARANTIES ASSUREES ET MONTANT DES PRESTATIONS

COMPLEMENTAIRE SANTE

ACTES	MONTANT DES PRESTATIONS
. Autres prestations: Lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100 %
+ Forfait lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale Forfait par an et par bénéficiaire	100 €
Chirurgie réfractive Forfait par oeil par an et par bénéficiaire	600 €
Accédez à certains équipements supplémentaires sans reste à charge avec l'Offre Carte Blanche-Prysm chez les opticiens du réseau Carte Blanche (sous conditions d'éligibilité).	
SOINS COURANTS	
. Honoraires médicaux dans le cadre de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	
- Médecin généraliste	125 %
- Médecin spécialiste	225 %
- Radiologie - Imagerie - Echographie	100 %
- Actes de spécialité et actes techniques médicaux (ATM)	150 %
. Honoraires médicaux hors OPTAM ou OPTAM-CO	
- Médecin généraliste	105 %
- Médecin spécialiste	200 %
- Radiologie - Imagerie - Echographie	100 %
- Actes de spécialité et actes techniques médicaux (ATM)	130 %
. Honoraires paramédicaux	125 %
. Analyses et examens de laboratoires	125 %
. Consultations non remboursées par la Sécurité sociale Médecines douces (ostéopathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, phytothérapie, sophrologie, mésothérapie, psychologue, psychomotricien, tabacologue) et auxiliaires médicaux (pédicurie-podologie, psychomotricité, ergothérapie, diététique) ou toute autre pratique si prescrite sur ordonnance par un médecin Forfait par acte (maxi 5 par an et par bénéficiaire)	30 €
. Médicaments	
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale (2)(3)	100 %
Médicaments prescrits non remboursés par la Sécurité sociale Forfait par an et par bénéficiaire	30 €
. Matériel médical	
Appareillage et prothèses médicales (hors aides auditives et optique)	175 %
. Forfait prévention santé Prise en charge de 50 % des dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale listées au contrat Forfait par an et par bénéficiaire	50 €

Vous ne pouvez pas obtenir de rendez-vous rapidement avec votre médecin ou
souhaitez simplement un conseil médical, pensez à la téléconsultation (cf.
bloc de garanties Assistance ci-dessous).

AIDES AUDITIVES (d)	
. Equipements 100% santé * :	
Aides auditives remboursées par la Sécurité sociale de Classe 1 entrant dans le cadre du panier de soins 100% santé * (classe à remboursement renforcé) (a) (e)	Rbt intégral
. Equipements hors 100% santé * :	
Aides auditives remboursées par la Sécurité sociale hors panier de soins 100% santé * (Appareil de classe 2 à prix libre)	100 %
+ forfait prothèse auditive remboursée par la Sécurité sociale	450 €
Accessoires, piles, entretien et réparations remboursés par la Sécurité sociale	100 %

En choisissant librement un audioprothésiste du réseau Carte Blanche, vous
avez accès à des équipements à des tarifs modérés et de qualité.

Votre Contrat Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : 047522665
Votre identifiant personnel : OZ019381

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)
gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000
Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

GARANTIES ASSUREES ET MONTANT DES PRESTATIONS

COMPLEMENTAIRE SANTE

ACTES	MONTANT DES PRESTATIONS
-------	-------------------------

Assistance	Oui
------------	-----

Sur simple appel (n° d'appel et n° de convention indiqués dans la convention d'assistance), de nombreux services sont accessibles pour vous aider ainsi que vos proches notamment dans les cas suivants:

- hospitalisation ou immobilisation au domicile
- décès d'un bénéficiaire
- grossesse ou projet de procréation médicalement assistée
- accompagnement en cas de dépendance d'un proche parent
- indisponibilité de votre médecin, téléconsultation

Carte blanche	Oui
---------------	-----

Les garanties du contrat décrites ci-dessus respectent l'ensemble des conditions du cahier des charges des contrats dits "responsables et solidaires" mentionnées à l'article L.871-1 du Code de la Sécurité sociale et ses textes réglementaires d'application dont les articles R.871-1 et 2 du même code. Les contrats SwissLife s'adapteront donc automatiquement aux évolutions législatives et réglementaires liées aux contrats "responsable". Vos garanties prévoient le remboursement de vos dépenses de santé occasionnées à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une maternité ayant donné lieu à un remboursement de la Sécurité sociale. Certains frais non pris en charge par la Sécurité sociale peuvent donner lieu à une participation au titre du contrat à la condition qu'il en soit fait mention dans le tableau de garanties ci-dessus.

Lorsqu'elles ne sont pas évoquées sous la forme "Remboursement intégral" (ou Rbt intégral), les garanties sont exprimées sous la forme de forfait (en euro), du remboursement du TM (Ticket modérateur) ou en pourcentage des bases de remboursement de la Sécurité sociale incluant le remboursement de celle-ci. Elles s'entendent toujours dans la limite des frais réellement engagés, des "Prix Limites de Ventes" (PLV) et "Honoraires Limites de Facturation" (HLF) déterminés par la réglementation en vigueur.(a)

Les actes de prévention définis par l'arrêté du 8 juin 2006 sont remboursés à hauteur du ticket modérateur.

Lexique :

Ss : Sécurité sociale

Bénéficiaire : personne au profit de laquelle est conclu le contrat santé et qui reçoit à ce titre les prestations prévues.

Rbt Intégral : Remboursement Intégral

"Par an" s'entend par année d'assurance à compter de la date d'adhésion au contrat sauf cas prévus aux renvois (c) et (d).

Equipe ment : 2 verres + monture

(1) Hors régime Alsace-Moselle

(2) Y compris honoraires de dispensation.

(3) Au régime Alsace-Moselle, les taux de remboursement indiqués sont les suivants: 90% au lieu de 65% pour les médicaments à service médical rendu majeur ou important, 80% au lieu de 30% pour les médicaments à service rendu modéré et 15% pour les médicaments à service rendu faible.

100% santé * :

(a) Remboursement dans la limite des prix fixés en application de l'article L.165-3 du Code de la Sécurité sociale. Pour le remboursement de prothèses dentaires entrant dans le cadre du panier 100% Santé * ou dans le panier à honoraires modérés, les remboursements (Sécurité sociale + SwissLife) sont limités aux Honoraires Limites de Facturation (HLF) tels que définis par la réglementation.

(b) Le remboursement de la monture de classe A est plafonné à 30 €.

Le remboursement de la monture de la classe B est plafonné à 100 €.

Les forfaits sont exprimés y compris remboursement de la Sécurité sociale.

Les remboursements intègrent la prestation d'appairage, adaptation de la correction et suppléments pour verres avec filtre en complément de la Ss et à hauteur du ticket modérateur.

Votre Contrat
Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : 047522665
Votre identifiant personnel : OZ019381

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)

gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

GARANTIES ASSUREES ET MONTANT DES PRESTATIONS

COMPLEMENTAIRE SANTE

ACTES	MONTANT DES PRESTATIONS
-------	-------------------------

(c) Pour l’appréciation de la période de deux ans permettant un renouvellement, le point de départ est fixé à la date d’acquisition du dernier équipement.
La période est ramenée à un an pour les assurés de plus de 16 ans, en cas de renouvellement de l’équipement justifié par une dégradation des performances oculaires ou d’évolution de la réfraction liée à des situations médicales particulières prévues par la réglementation en vigueur.
Pour les assurés de moins de 16 ans, la période est ramenée à un an sauf dégradation des performances oculaires prévue par la réglementation en vigueur.

(d) Ces garanties s’appliquent aux frais exposés pour l’acquisition d’une aide auditive par période de quatre ans par oreille et par bénéficiaire dans les conditions précisées par la liste prévue à l’article L.165-1.
Pour l’appréciation de la période de quatre ans permettant un renouvellement, le point de départ est fixé à la date d’acquisition du dernier équipement.
Conformément à l’article R.871.-2 du Code de la Sécurité sociale, le remboursement total des aides auditives de classe 2 est plafonné à 1700 € par oreille à appareiller.

(e) Une aide auditive de classe 1 doit comporter au moins trois options de la liste A prévues par la réglementation en vigueur.
* tel que défini réglementairement

PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale, valeur au 1er Janvier 2024 : 3864 €

Votre Contrat
Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : 047522665
Votre identifiant personnel : OZ019381

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)
gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000
Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

GARANTIES ASSUREES ET MONTANT DES PRESTATIONS

COMPLEMENTAIRE SANTE

Table with 2 columns: ACTES, MONTANT DES PRESTATIONS. Row 1: FORFAIT PREVENTION, (blank). Content includes: Acte de dépistage, sur prescription médicale; Soins et médicaments préventifs, sur prescription médicale et achat en pharmacie.

*(I) ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique
** Sur présentation d'une ou plusieurs factures (indiquant vos noms et prénoms).

Votre Contrat Entreprise

CERTIFICAT D'ADHESION

Votre n° d'adhésion : **047522665**
Votre identifiant personnel : **OZ019381**

Service Client
CS 50003
59897 LILLE CEDEX 9
Tél : 0 825 317 317 (0,18 € /mn)

gestion.pme.pmi.ind@swisslife.fr
www.swisslife.fr

SwissLife
Prévoyance et Santé

Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital de
EUR 150.000.000

Entreprise régie par
le code des assurances
322.215.021 RCS Nanterre

AUTRES DISPOSITIONS

Le tableau de garanties ne tient pas compte des éventuelles clauses conventionnelles dérogatoires liées au contrat collectif de votre entreprise.

Fait à Lille, le 22 Avril 2024.

Signature de l'adhérent

SwissLife Prévoyance et Santé



Pierre FRANCOIS
Directeur Général



Catherine DEBYTERE
Directrice Service Clients
Prévoyance et Santé

Engagement pour la lisibilité

Votre contrat respecte l'engagement de bonnes pratiques sur la lisibilité et l'amélioration de la compréhension des garanties santé.

Un glossaire ainsi que des exemples de remboursement sont à votre disposition sur notre site www.swisslife.fr. Vous pouvez les consulter à tout moment dans la rubrique : *Accueil < Professionnels - Dirigeants < Protéger ma santé, celle de ma famille < Mieux comprendre mes remboursements*

Dans le cadre de nos relations SwissLife est amené à collecter vos données personnelles dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et des référentiels édictés par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Ces données sont ainsi utilisées pour répondre aux finalités suivantes :

- Passation, gestion et exécution des contrats d'assurances
- Lutte contre la fraude à l'assurance
- Prospection commerciale

Pour une information détaillée sur la gestion de vos données personnelles et l'exercice de vos droits, reportez-vous à notre Politique de protection des données accessible en permanence sur notre site internet et régulièrement actualisée, ou aux Conditions Générales de votre contrat d'Assurance.